

Séance du 08 avril 2026

**Date : 08/04/2026**

**Numéro : 18-2026**

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Absents excusés : 3

Absents non excusés : 1

Retard : 0

Pouvoirs : 3

Pris part à la délibération : 18

**DATE DE LA CONVOCATION**

**27/03/2026**

**DATE D’AFFICHAGE**

**23/04/2026**

L’an deux mille vingt-six, le 08 avril à Vingt heures et zéro minute,  
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

**Présents :** Mmes HELENA Fernande, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN Karine, JOBARD Claudie, MECHET Françoise, PERIER Pascale, Mrs NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, DUPLUS Nicolas, GUICHARD Alexandre, COLIN Rémy, LECUELLE Antonin, SIRANDRE Jean-François, STRUB Ilane.

**Absents excusés :** Mmes DUPLAN Aurélie, FOURRIER Pauline, DUJARIC Pauline

**Absents non excusés :** M. DE SOUSA José,

**Pouvoirs :** Mme CORDEROT Béatrice a donné pouvoir à M. NEVORET Gérald,

Mme DUJARIC Pauline a donné pouvoir à Mme DUPLAN

Aurélie.

Mme FOURRIER Pauline a donné pouvoir à Mme DILLY Marie-

Claire.

**Retard :** néant

**Secrétaire de séance :** Gérald NEVORET

**Affaires générales- ARNia Agence Régionale Numérique et de l’Intelligence Artificielle- désignation des délégués**

Mme Le Maire expose au conseil municipal que l’ARNia, Groupement d’Intérêt Public, a été créée en 2008 par ses membres fondateurs que sont la Région, l’Etat, les Conseils départementaux de la Côte d’Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l’Yonne. Grâce à la péréquation apportée par ses membres fondateurs, L’ARNia propose à des coûts modestes, des solutions pratiques et concrètes à ses adhérents : salle des marchés publics, dématérialisation des actes, portail de la donnée, système d’information géographique, sites Web et services aux citoyens, outil RPGD...

La commune adhère à l’ARNia.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner des délégués pour représenter la commune :

Vu le rapport soumis à son examen, il demandé au conseil de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la collectivité au sein du GIP, ARNIA.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 071-217101708-20260408-18\_2026-DE



**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DÉSIGNE :

- **M. Nicolas DUPLUS, délégué titulaire**
- **M. Gérald NEVORET, délégué suppléant**

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026

ID : 071-217101708-20260408-18\_2026-DE

S<sup>2</sup>LO

POUR EXECUTION CONFORME,

Certifié Exécutif,

La Maire, Marie-Claire DILLY

